

# ACTION URGENTE

## COLOMBIE. UN AVOCAT DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS EN DANGER

**Des paramilitaires ont annoncé qu'ils offriraient une prime à quiconque tuera José Humberto Torres, avocat colombien spécialisé dans la défense des droits humains et membre du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP). La vie de cet homme et celle des autres membres de cette organisation sont en danger.**

Des paramilitaires, dont le commando urbain Los Rastrojos, et des politiciens ayant des liens avec des paramilitaires actuellement en prison ont fait savoir qu'ils avaient rassemblé près de 91 000 euros et qu'ils offriraient cette somme à quiconque tuera **José Humberto Torres**, avocat colombien spécialisé dans la défense des droits humains et membre du CSPP. Cette annonce fait suite à une menace adressée fin février par le commando urbain Los Rastrojos au CSPP et à d'autres ONG et individus colombiens (voir AU 72/12, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR23/012/2012/fr>).

José Humberto Torres a été plusieurs fois menacé de mort en raison de son travail de défense des droits humains. Il est l'un des porte-parole de la Plate-forme colombienne des droits humains, une coalition d'ONG qui collabore avec le gouvernement colombien pour protéger les défenseurs de ces droits. En tant qu'avocat spécialisé dans ce domaine, cet homme a récemment demandé qu'une enquête pénale soit lancée contre plusieurs membres du Congrès colombien pour leurs liens supposés avec des paramilitaires et pour leur responsabilité dans des crimes commis par ces derniers. Il a également joué un rôle important dans la procédure pénale à l'issue de laquelle l'ancien directeur du Département administratif de sécurité a été condamné pour son implication dans l'homicide d'Alfredo Correa de Andreis, un universitaire, en septembre 2004.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :**

- faites part de votre inquiétude quant à la sécurité de José Humberto Torres et des autres membres du CSPP, et exhortez les autorités à prendre des mesures énergiques pour garantir leur sécurité, dans le respect de leurs souhaits ;
- priez-les instamment de diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur les menaces de mort adressées à José Humberto Torres, à en rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur qu'elles doivent s'acquitter de leur obligation de protéger les défenseurs des droits humains, comme l'indique la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme, à laquelle la Colombie est partie ;
- engagez-les à prendre des mesures immédiates pour démanteler les groupes paramilitaires et rompre leurs liens avec les forces de sécurité, conformément à l'engagement du gouvernement et aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 27 AVRIL 2012 À :**

Président de la Colombie  
Juan Manuel Santos  
Presidente de la República  
Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26,  
Bogotá, Colombie  
**Fax : +57 1 596 0631**  
**Formule d'appel : Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,**

Directeur de l'Unité nationale de protection du ministère de l'Intérieur  
Andrés Villamizar  
Unidad Nacional de Protección  
Ministerio del Interior  
Carrera 9a. No. 14-10  
Bogotá, Colombie  
**Courriel :**  
[andres.villamizar@mininterior.gov.co](mailto:andres.villamizar@mininterior.gov.co)

**Formule d'appel : Estimado Sr. Villamizar, / Monsieur,**  
**Copies à :**  
CSPP  
Fundación Comité de Solidaridad con los Presos Políticos  
Calle 26 4A-45, Piso 12  
Torre KLM, Bogotá, DC, Colombie

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

COLOMBIE. UN AVOCAT DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS EN DANGER

## COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

José Humberto Torres est membre du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques depuis plus de 30 ans. Il a été impliqué dans plusieurs procédures judiciaires contre des paramilitaires, notamment pour des affaires d'exécutions extrajudiciaires commises par ces derniers avec la complicité des forces armées colombiennes. Parmi les crimes faisant actuellement l'objet d'une enquête figure l'homicide de Nelson Mejía Sarmiento, maire de la municipalité de Santo Tomás (département de l'Atlantique), tué en 2004. Le CSPP a été créé en 1973 ; cette organisation travaille sur des questions relatives aux droits humains dans plusieurs régions de Colombie. Ses membres reçoivent fréquemment des menaces.

La Cour suprême enquête actuellement sur les liens illégaux entre des politiciens et des groupes paramilitaires. Des dizaines d'anciens membres du Congrès ont fait l'objet d'une information judiciaire et un grand nombre d'entre eux ont été déclarés coupables et incarcérés. Dans le cadre de ce que l'on appelle le « scandale des parapolitiques », des paramilitaires démobilisés, souvent des officiers de haut rang, témoignent lors des procès d'anciens membres du Congrès et d'autres personnalités politiques suspectés d'entretenir des liens illégaux avec des groupes paramilitaires. D'anciens gouverneurs et responsables de la police et de l'armée ainsi que des personnalités du monde des affaires font également partie des témoins.

Bien que les autorités affirment que tous les paramilitaires ont été démobilisés au cours d'un programme lancé en 2003 et soutenu par le gouvernement, ces groupes continuent d'agir et de commettre de graves atteintes aux droits humains à l'encontre de défenseurs de ces droits et d'autres civils, parfois avec l'assentiment, voire la complicité, des forces de sécurité.

Nom : José Humberto Torres

Genre : homme

AU 83/12, AMR 23/013/2012, 16 mars 2012

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

